



Contribution de Claudine GEORGES

claudine.georges74@gmail.com

Le voyage à Nantes... chaque œuvre à sa place

La presse quotidienne fait écho des manifestations et installations proposées aux populations locales et aux touristes en cette saison estivale. Elle montre l'ingéniosité d'un grand nombre d'associations et de bénévoles, engagés depuis des mois, pour offrir au public des animations et des découvertes de leur histoire ou de leur particularité environnementale.

En cette période, "Le Voyage à Nantes" profite aussi d'un certain nombre d'articles valorisant les structures construites et montrant leur utilisation. C'est ainsi que j'ai découvert les problèmes que rencontrait "le toboggan du château". L'utilisation de ce toboggan fait état d'accidents qui prouvent que la sécurité présente des manques, même s'il est rappelé que deux incidents seulement sont intervenus sur 7 000 descentes effectuées depuis son ouverture le 13 juillet, le toboggan est fermé temporairement en attendant l'ajout de ralentisseurs et une médiation renforcée. Je ne reviendrai pas sur l'utilisation de cette structure accrochée aux remparts du château mais je m'attacherai à sa présence, un élément du thème de la "ville renversée par l'art", on ne peut dire mieux dans ce cas !



Il est difficile d'admettre que l'on puisse avoir utilisé cette muraille historique, l'avoir détournée de sa fonction pour offrir au public les sensations de la glisse. Cette descente vertigineuse est nommée "paysage glissé", peut-on parler de paysage, pour les utilisateurs, dans cette glissade de 50 mètres en 10 secondes lorsque la frénésie de l'action et des sentiments doivent l'emporter sur toute découverte du paysage environnant donné par les éléments du château ? Comment le côté insolite de l'opération est-il apprécié des spectateurs et quel intérêt ce toboggan ajoute-t-il à la découverte des remparts du château ?

Je voudrais rappeler les contributions que j'ai écrites en 2015 sur le thème des journées européennes du patrimoine "*Patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir*". Qu'ajoute ce toboggan à la valeur historique symbolique transmise ? De même, une autre contribution à propos des journées de 2016 qui permettait de prendre conscience de la citoyenneté liée au patrimoine et du travail fourni par les citoyens pour le préserver et le rappeler lors de manifestations.

L'information divulguée dans la presse au cours de ce mois de juillet prouve que cette volonté de la connaissance du passé est toujours active et est souvent le fil conducteur pour découvrir des lieux actuels et leurs aménagements apportés avec le souci de la conservation ou la mise en valeur des sites.

C'est ce qui est relaté dans des annonces ou comptes rendus divers :

- les médiévales de Clisson et son spectacle de marionnettes
- les médiévales de Machecoul, la recreation d'un village et son spectacle évoquant la légende de Gilles de Retz
- l'histoire du canal de Nantes à Brest et ses pratiques actuelles : voies vertes, cyclotourisme, canoë
- des ateliers comme ceux organisés au Chronographe afin de plonger "au cœur de la matière de l'histoire des terres cuites".

Des animations sont aussi présentées dans le cadre du "Voyage à Nantes" :

- le zoolou au Jardin des Plantes où il s'agit de trouver des oiseaux faits de bois et de plantes répartis dans le parc
- l'exposition Graphilie dans les commerces nantais pour permettre de "voir et entendre la ville autrement" en mettant en avant des lieux nantais oubliés
- des concerts où sont mêlées toutes les sonorités au Château et la nuit nantaise.

La Région aussi manifeste son intention de créer des ponts entre la culture d'hier et d'aujourd'hui afin de mettre en valeur le patrimoine par des créations de notre époque.

Toute cette reconnaissance du passé avec des moyens réactualisés n'empêchent pas la création de structures étonnantes qui animent un lieu choisi tout en respectant le patrimoine existant. N'ai-je pas encouragé, dans ma précédente contribution "*Un voyage dans la métropole*" à faire place à l'imagination par l'expression de créateurs ? Viendrait-il à l'idée d'utiliser le tumulus de Dissignac à Saint Nazaire, présenté aussi dans la presse, comme base d'une architecture d'avant garde ?

Le patrimoine est un message historique qui doit rester lisible et respecté. Il a été créé après la Révolution, a été conforté au cours des siècles et plus récemment lors de la constitution de ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain étendue au Paysage). Depuis le sommet de la Terre à Rio et la convention européenne du paysage, on recommande d'adapter son comportement pour favoriser la transmission aux générations futures. Le toboggan du château est pour moi l'exemple d'une utilisation qui n'applique pas ces recommandations.

L'anecdote suivante montre combien il est facile pour l'esprit de se laisser emmener à son insu par la recherche de cause à effet lorsque l'imaginaire l'y conduit. Ainsi, le commentateur d'un média fut pris au piège lors d'une présentation du Voyage à Nantes. Signalant la part manquante de la roue installée place du Bouffay, son subconscient trouva la solution pour cette roue mutilée, il annonça son emplacement "place du boulet".

Créer le patrimoine de demain par des œuvres pérennes et divertir la population par des structures éphémères, deux pistes qui peuvent être envisagées de façon concomitante pour la promotion de la région, si les finances locales le permettent mais en associant le respect du patrimoine existant, la vitrine de notre histoire.